



MADE IN 92 : « Entreprendre, c'est mon sport ! »

La CCI Hauts-de-Seine, le Département des Hauts-de-Seine et leurs partenaires, lancent la 7^{ème} édition du concours Made In 92 afin de mettre en lumière les plus belles pépites entrepreneuriales du département.

Fort de son succès, le concours Made in 92 revient avec une thématique forte, à l'aube des Jeux Olympiques de Paris 2024, « Entreprendre, c'est mon sport ! ». Le parcours de créateur d'entreprise est tout aussi sportif qu'une compétition. Made in 92 soulignera les vertus du sport pour conduire son business.

À compter du 1^{er} février jusqu'au 15 avril 2022 tous les étudiants-entrepreneurs, startupper et créateurs de moins de 8 ans habitants ou implantés dans les Hauts-de-Seine peuvent participer à ce concours et déposer leur dossier de candidature. Deux demi-finales Nord / Sud et une Grande Soirée Finale seront organisées avec toujours pour objectif de valoriser les initiatives de proximité et de développer l'écosystème entrepreneurial.

NOUVELLE ÉDITION, NOUVEAUX PRIX

En cette période de tension sanitaire, le monde de l'entrepreneuriat est fortement impacté. Pour cette 7^{ème} édition, Made in 92, fait donc évoluer ses 10 catégories de Prix avec 4 nouveaux Prix et une dotation totale de 40 000 € :

- Prix Made in 92
- Prix Création
- Prix du Public
- Prix Croissance réussie
- Prix de l'Internaute
- Prix Projet étudiant-entrepreneur
- *Prix Sport et Santé*
- *Prix Culture et Tourisme*

- Prix Mobilité et Innovation
- Prix Économie positive et solidaire

N'attendez plus et osez candidater jusqu'au 15 avril : <https://ccihautsdeseine.wiin.io/fr/login>

Contacts presse :

CCI des Hauts-de-Seine
Marie-Claire ERNESTY
 06 69 12 95 01
mcernesty@cci-paris-idf.fr

Département des Hauts-de-Seine
Célia DAHAN
cdahan@hauts-de-seine.fr
 Tél. 01 47 29 32 32

Les partenaires de Made in 92 édition 7 :

Grands partenaires

Partenaires de développement

Partenaires institutionnels